

# DOSSIER DE PRESSE

Séance Plénière du Conseil régional du Grand Est

**Jeudi 25 juin 2026**

## SOMMAIRE

1. Compte Financier Unique 2025 et Budget Supplémentaire 2026 :  
la Région Grand Est poursuit ses investissements malgré un contexte  
budgétaire sous pression .....page 3
2. Fonds européens : une gestion rigoureuse au service des territoires du  
Grand Est ..... page 6
3. Aéroports du Grand Est : une nouvelle stratégie pour préparer l'avenir .. page 8
4. « Train léger » : réfléchir à des solutions ferroviaires innovantes.....page 10
5. 49<sup>ème</sup> Compétition des Métiers WorldSkills : lancement des sélections  
Régionales ..... page 11
6. Enseignement agricole : une convention pour offrir aux jeunes des  
formations adaptées aux métiers de demain ..... page 14
7. Parcs naturels régionaux : un partenariat renouvelé pour accélérer les  
transitions dans les territoires ruraux ..... page 16
8. Handicap : la Région fixe le cap pour une société plus inclusive.....page 17
9. Égalité femmes-hommes : un engagement renforcé pour les trois  
prochaines années ..... page 19
10. Santé : la Région adopte son 1<sup>er</sup> plan d'actions « Une seule santé » ..... page 21

## **1. Compte Financier Unique 2025 et Budget Supplémentaire 2026 : la Région Grand Est poursuit ses investissements malgré un contexte budgétaire sous pression**

Le compte financier unique (anciennement compte administratif), qui rend compte de la réalisation effective du budget régional en 2025, et le budget supplémentaire 2026, qui ajuste le budget voté en décembre dernier, ont été soumis au vote de l'assemblée ce 25 juin 2026.

Dans un contexte national et international marqué par de fortes incertitudes, la Région Grand Est poursuit une stratégie fondée sur la responsabilité financière et l'investissement utile.

Grâce à une gestion rigoureuse et à des choix budgétaires assumés, elle continue d'agir au service de ses priorités : la jeunesse, l'emploi, les mobilités, la transition écologique, l'attractivité économique et la cohésion des territoires.

### **Compte Financier Unique 2025**

#### **Une gestion rigoureuse au service des priorités régionales**

Le compte financier unique remplace désormais le compte administratif et le compte de gestion. Il constitue le document de référence qui rend compte de la mise en œuvre concrète des politiques publiques régionales.

En 2025, le résultat cumulé de clôture s'établit à près de 7 millions d'euros, témoignant d'une gestion financière rigoureuse dans un contexte toujours marqué par de fortes tensions budgétaires.

La Région a maintenu un niveau d'activité et d'investissement particulièrement élevé afin de répondre aux besoins des habitants et des territoires.

#### **Des investissements records pour préparer l'avenir**

**En 2025, les dépenses d'investissement ont atteint plus de 1,5 milliard d'euros, soit le 2<sup>ème</sup> plus haut niveau depuis la création de la Région Grand Est.**

Les transports demeurent le premier poste d'intervention de la collectivité. La Région poursuit ainsi ses efforts en faveur de la mobilité du quotidien, avec un engagement constant pour le développement et la modernisation du réseau ferroviaire régional.

Parallèlement, la Région a continué d'investir massivement dans ses autres priorités : les lycées, la formation professionnelle, le soutien à l'économie, l'innovation, la transition écologique et l'aménagement équilibré des territoires.

Ces investissements se traduisent concrètement par des réalisations visibles sur tout le territoire, parmi lesquelles : la poursuite du chantier de la nouvelle Faculté de médecine de Strasbourg, les travaux de l'ENSISA à Mulhouse, la centrale photovoltaïque de Katzenthal, la transformation du Clos Vauban à Langres, la construction de l'École supérieure d'art et de design de Reims, la reconversion de la friche industrielle Porcher à Revin, le déploiement du programme E-Meuse Santé, le Campus du Futur Arts et Métiers à Metz, le Campus connecté de Saint-Dié-des-Vosges, ou encore la restructuration de l'IUT Nancy-Brabois. Autant de projets qui renforcent l'attractivité, l'innovation, la formation et l'emploi partout en Grand Est.

Malgré la hausse des dépenses imposées par le contexte national et l'augmentation des charges supportées par les collectivités, la Région conserve une situation financière saine, avec une capacité de désendettement de 5,8 années, nettement inférieure au seuil d'alerte généralement retenu pour les Régions (9 ans).

## Budget Supplémentaire 2026

### Adapter le budget tout en préservant l'action publique

Le Budget Supplémentaire a pour objet :

- ✓ d'intégrer les résultats de l'exercice 2025
- ✓ d'actualiser les prévisions de recettes et de dépenses
- ✓ d'accompagner les nouveaux besoins apparus depuis le vote du budget primitif
- ✓ d'ajuster la programmation régionale au contexte économique et financier.

Cette première décision budgétaire après l'adoption de la Loi de Finances 2026 intervient dans un environnement particulièrement incertain.

La Loi de Finances et les mesures nationales impactent fortement les Régions. Pour le Grand Est, l'effet est actuellement estimé à près de 61,5 millions d'euros, dont 57 millions d'euros sur la seule section de fonctionnement. À cela s'ajoutent les conséquences des tensions internationales et de la hausse des coûts de financement.

### Des choix responsables pour préserver l'investissement

Face à ces contraintes, la Région fait le choix de **maintenir ses capacités d'action tout en renforçant sa prudence financière.**

Le Budget Supplémentaire 2026 prévoit notamment :

- ✓ l'intégration du résultat 2025, soit +6,8 millions d'euros
- ✓ une hausse des recettes d'investissement de 256,7 millions d'euros
- ✓ une augmentation des dépenses d'investissement de 177,5 millions d'euros
- ✓ une réduction des dépenses de fonctionnement de 2,4 millions d'euros ;
- ✓ l'annulation de 100,2 millions d'euros d'emprunt d'équilibre.

Cette évolution permet de consolider la situation financière de la collectivité tout en poursuivant les investissements nécessaires au développement du territoire.

### Des moyens renforcés pour les priorités régionales

Le Budget Supplémentaire 2026 accompagne plusieurs actions concrètes au bénéfice des habitants et des territoires, parmi lesquelles :

- ✓ Poursuivre les investissements dans les lycées, notamment les travaux d'amélioration énergétique des établissements.
- ✓ Soutenir l'économie régionale à travers le renforcement des dispositifs d'aide aux entreprises, le renouvellement du Prêt Participatif Grand Est et le développement de projets industriels stratégiques.
- ✓ Accompagner les transitions numériques et technologiques, avec de nouveaux investissements dans les outils numériques régionaux et le développement de solutions innovantes intégrant l'intelligence artificielle.

- ✓ Renforcer les investissements ferroviaires pour moderniser le matériel roulant, améliorer l'accessibilité et poursuivre le développement des mobilités du quotidien.
- ✓ Accélérer la transition écologique (Fond Chaleur, Life Adapt'Est, etc.) et les actions en faveur de l'adaptation au changement climatique.

## 2. Fonds européens : une gestion rigoureuse au service des territoires du Grand Est

**La Région Grand Est confirme son rôle de gestionnaire exemplaire des fonds européens au service du développement régional, des entreprises, de l'emploi, de l'agriculture et de la transition écologique. Présenté en séance plénière, le bilan des programmations 2024 et 2025 illustre une mobilisation efficace des financements européens, qui se traduit par des réalisations concrètes au bénéfice des habitants : rénovation énergétique, développement économique, innovation, soutien aux agriculteurs, revitalisation des territoires ruraux ou encore accompagnement vers l'emploi. Autant de projets qui renforcent l'attractivité, la compétitivité et la cohésion du Grand Est.**

Depuis 2014, la Région Grand Est gère, en tant qu'Autorité de gestion, plus de 3 milliards d'euros de fonds européens destinés à accompagner les projets des collectivités, des entreprises, des associations, des agriculteurs, et des acteurs de la recherche.

Pour les programmes arrivés à leur terme comme pour la programmation actuellement en cours, les résultats sont au rendez-vous. Les programmes européens 2014-2020/2022 affichent des taux de programmation proches de 100 %, plaçant le Grand Est parmi les Régions françaises les plus performantes dans l'utilisation des crédits européens.

Cette réussite repose sur une organisation solide, une expertise reconnue des équipes régionales, et un accompagnement de proximité assuré sur l'ensemble du territoire. Les fonds européens constituent aujourd'hui un levier majeur pour mettre en œuvre les politiques régionales, au plus près des besoins des habitants.

### **Une programmation 2014-2020/2022 pleinement valorisée**

Au titre de la politique de cohésion (FEDER, FSE et Initiative pour l'emploi des jeunes), 3 666 projets ont été soutenus dans le Grand Est pour un montant total de 976 millions d'euros de financements européens.

Grâce à ces crédits, plus de 12 300 entreprises et 4 220 chercheurs ont bénéficié d'un accompagnement, tandis que plus de 110 000 personnes ont été soutenues dans le cadre du Fonds social européen.

Dans le domaine du développement rural, le FEADER a permis de soutenir notamment 22 000 projets sur la période 2014-2022. Les crédits européens ont notamment accompagné l'investissement dans les exploitations agricoles, l'installation des jeunes agriculteurs, les projets forestiers, l'innovation et le développement des territoires ruraux ainsi que 1 200 éleveurs touchés par la Fièvre Catarrhale Ovine dans le cadre d'une mesure d'urgence dédiée.

### **Une nouvelle programmation déjà très avancée**

La programmation européenne 2021-2027 connaît également une dynamique particulièrement soutenue. Fin mars 2026, 74 % de l'enveloppe régionale FEDER, FSE+ et Fonds pour une transition juste était déjà programmée, faisant du Grand Est la Région la plus avancée de France sur ce volet.

Depuis le lancement de cette programmation, 1 421 projets ont déjà été soutenus pour 653 millions d'euros d'aides européennes. Ces financements contribuent notamment à la recherche, au développement des entreprises, à la rénovation énergétique des logements, à la préservation de la biodiversité ou encore à l'insertion et à l'emploi.

S'agissant du FEADER 2023-2027, près de 6 000 projets ont déjà été programmés pour 106 millions d'euros d'aide européenne, avec une montée en puissance progressive des dispositifs dédiés à l'agriculture, à la forêt, à l'innovation et aux territoires ruraux.

### **Des projets concrets dans tous les territoires**

La force du modèle régional repose sur sa proximité avec les acteurs locaux. Grâce aux 12 Maisons de Région et à un réseau d'accompagnement dédié, les projets soutenus sont présents sur l'ensemble du territoire régional. Une cartographie interactive régulièrement mise à jour sur le site [« Be Europe en Grand Est »](#) permet de découvrir l'ensemble des projets soutenus sur les deux programmations. Afin d'illustrer concrètement l'impact des financements européens, une sélection de projets est également mise en lumière à travers divers formats de valorisation : podcasts, articles, vidéos et témoignages.

### 3. Aéroports du Grand Est : une nouvelle stratégie pour préparer l'avenir

La Chambre régionale des comptes l'a souligné : les aéroports régionaux sont aujourd'hui à la croisée des chemins. Dans un contexte de concurrence accrue, de transition écologique, d'évolution des usages et de contraintes budgétaires renforcées, le statu quo n'est plus une option.

Face à ces défis, la Région Grand Est entend prendre toute sa part et se projeter dans l'avenir. Elle adopte une stratégie aéroportuaire 2026-2030 qui fixe un cap clair pour ses plateformes, avec une ambition : conforter leur rôle au service de l'attractivité, du développement économique et de la connectivité des territoires.

« Les aéroports régionaux ne sont pas seulement des infrastructures de transport. Ils sont des outils d'attractivité, de développement économique, d'ouverture sur le monde et d'aménagement du territoire. Notre responsabilité est de leur donner un avenir durable, adapté aux besoins des territoires et aux attentes de nos concitoyens », souligne **Franck Leroy**, Président de la Région Grand Est.

#### Une stratégie fondée sur un diagnostic lucide

Les observations formulées par la CRC confirment la nécessité de clarifier le rôle de chaque plateforme et de consolider leur modèle économique. Cette analyse rejoint les réflexions engagées depuis plusieurs années par la Région : l'avenir des aéroports du Grand Est passe par une adaptation de leurs missions, de leur gouvernance et de leurs modèles de développement.

La stratégie régionale s'articule ainsi autour de 6 engagements majeurs :

- **Améliorer la santé financière des plateformes** et adapter les infrastructures aux besoins réels ;
- **Accélérer les transitions énergétique et environnementale** ;
- **Faire des aéroports des leviers d'attractivité économique et touristique** ;
- **Optimiser l'efficacité des investissements publics** ;
- **Renforcer les retombées économiques et l'emploi** sur les territoires ;
- **Améliorer leur accessibilité** et leur **intégration dans les réseaux de mobilité**.

Cette ambition se traduit par des objectifs clairs et différenciés pour chaque plateforme :

- ✓ **Strasbourg-Entzheim** poursuivra sa dynamique avec un objectif de 1,8 million de passagers en 2030, tout en confortant son rôle de porte d'entrée de la capitale européenne ;
- ✓ **Metz-Nancy-Lorraine**, propriété de la Région, pourra atteindre au moins 200 000 passagers à partir de 2030 ;
- ✓ **Vatry** renforcera son positionnement logistique avec un objectif d'augmentation du fret en 2030, tout en développant son activité passagers ;
- ✓ **L'EuroAirport Bâle-Mulhouse** continuera à bénéficier du soutien régional sur les enjeux d'accessibilité et de développement durable.

#### Des moyens mieux ciblés pour des plateformes plus performantes

Dans un contexte de hausse de la fiscalité sur l'aérien (augmentation des taxes gouvernementales, aéroportuaires, et de sécurité), de contraintes budgétaires renforcées et d'évolution du cadre européen, la Région fait le choix de concentrer son intervention sur les investissements structurants : modernisation des infrastructures, amélioration de l'accessibilité, développement économique et transition énergétique.

La stratégie prévoit également de renforcer les coopérations entre plateformes régionales afin de mutualiser certains équipements, développer des achats groupés, partager des expertises et améliorer la maîtrise des coûts.

### **Faire des aéroports des moteurs d'attractivité**

Au-delà du transport de passagers, les plateformes disposent d'atouts fonciers et économiques qui doivent davantage être valorisés au profit d'activités créatrices de valeur, d'emplois et de nouvelles recettes pour les territoires.

Plusieurs actions sont d'ores et déjà engagées :

- ✓ À **Metz-Nancy-Lorraine**, une étude stratégique sera lancée dès septembre 2026 pour identifier de nouvelles activités aéronautiques et extra-aéronautiques.
- ✓ À **Vatry**, le développement de la zone logistique constituera un levier majeur de croissance.
- ✓ À **Strasbourg**, la valorisation du foncier disponible autour de la plateforme accompagnera la montée en puissance de l'aéroport.

### **Accompagner les transitions du transport aérien**

Les transitions énergétiques et environnementales constituent un autre pilier de la stratégie régionale.

La Région accompagnera les plateformes dans la réduction de leurs émissions, le déploiement de carburants durables, l'électrification des équipements au sol, la préservation de la biodiversité et le développement d'accès plus sobres en carbone. Objectif : concilier attractivité, mobilité et responsabilité environnementale.

### **Une ambition au service des mobilités du Grand Est**

**Cette stratégie ne vise ni à maintenir artificiellement des modèles dépassés, ni à opposer les modes de transport entre eux. Elle s'inscrit dans une vision plus large des mobilités portée par la Région Grand Est, où train, car, route, vélo et transport aérien se complètent pour répondre aux besoins des habitants, des entreprises et des territoires.**

**Dans une région ouverte sur l'Europe, frontalière de quatre pays et au cœur des grands flux économiques, l'enjeu n'est pas seulement de préserver des infrastructures. Il est d'assurer pour chaque aéroport, une trajectoire durable et une place pleinement assumée dans le développement et le rayonnement du Grand Est.**

## 4. « Train léger » : réfléchir à des solutions ferroviaires innovantes

**Mieux relier les territoires, accélérer la transition écologique et proposer de nouvelles alternatives de mobilité : la Région Grand Est lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Train léger » afin d'explorer des solutions ferroviaires innovantes adaptées aux défis de mobilité, d'attractivité et de décarbonation auxquels sont confrontés les territoires.**

La Région fait face à un enjeu majeur : renforcer l'accessibilité et l'attractivité des territoires tout en maîtrisant les coûts et en accélérant la transition vers des mobilités plus durables.

Dans ce contexte, certaines lignes ferroviaires, notamment les lignes de desserte fine du territoire, représentent un levier stratégique pour répondre aux besoins de mobilité du quotidien, soutenir l'activité économique locale et lutter contre les fractures territoriales. Pourtant, plusieurs de ces lignes demeurent aujourd'hui fragilisées, sous-exploitées ou fermées au trafic voyageurs.

Face à ces défis, de nouveaux modèles ferroviaires émergent en Europe et à l'international. Plus sobres, plus modulaires et potentiellement mieux adaptés aux trafics intermédiaires, les concepts de « train léger » ouvrent des perspectives inédites pour maintenir, transformer ou réinventer certaines dessertes ferroviaires. En optimisant les coûts d'investissement, d'exploitation et de maintenance, ces solutions pourraient contribuer à rendre le ferroviaire plus accessible et plus soutenable sur des lignes où les modèles traditionnels atteignent parfois leurs limites.

Par le lancement de cet AMI, la Région Grand Est engage une démarche d'exploration et d'innovation afin d'identifier les matériels roulants légers et les solutions ferroviaires les plus prometteuses, capables de s'adapter aux infrastructures existantes et aux besoins spécifiques de mobilité des territoires.

L'AMI s'adresse aux industriels, opérateurs économiques et acteurs spécialisés dans le matériel roulant et les infrastructures ferroviaires. Il vise à recueillir leurs retours d'expérience, leurs projets en développement et leurs propositions innovantes afin de mieux comprendre le potentiel de ces solutions à l'échelle régionale.

Cette démarche poursuit plusieurs objectifs :

- ✓ Identifier les solutions ferroviaires légères ou assimilées les plus innovantes et les plus matures ;
- ✓ Evaluer leur compatibilité avec les infrastructures existantes et les usages des territoires ;
- ✓ Analyser leur performance globale sur l'ensemble de leur cycle de vie, en intégrant les coûts d'investissement, d'exploitation, de maintenance et les enjeux énergétiques ;
- ✓ Mesurer leur contribution à la transition écologique et à la décarbonation des mobilités ;
- ✓ Explorer de nouveaux cas d'usage susceptibles d'enrichir l'offre de mobilité régionale ;
- ✓ Eclairer les futurs choix stratégiques de la Région en matière d'investissement et de développement de l'offre ferroviaire.

**Avec cette initiative, la Région Grand Est affirme son ambition de devenir un territoire d'expérimentation et d'innovation ferroviaire. En ouvrant un dialogue structuré avec les acteurs économiques du secteur, elle souhaite faire émerger des solutions concrètes, durables et économiquement soutenables pour mieux mailler le territoire, rapprocher les bassins de vie et offrir davantage d'alternatives de déplacement aux habitants.**

## 5. 49<sup>ème</sup> Compétition des Métiers WorldSkills : lancement des sélections régionales

La Région Grand Est organise la 49<sup>e</sup> édition de la Compétition des Métiers WorldSkills, le plus grand concours international dédié à l'excellence professionnelle. Après avoir confirmé son statut de région leader lors de la précédente édition, le Grand Est lance un nouveau cycle de sélections qui permettra de constituer l'équipe régionale appelée à défendre les couleurs du territoire lors des finales nationales puis internationales.

Les finales régionales se dérouleront les **4 et 5 février 2027 au Parc des Expositions de Metz**, dans le cadre d'un grand événement gratuit et ouvert à tous.

La Compétition des Métiers est bien davantage qu'un concours. Elle est un outil majeur de la politique régionale d'orientation, de promotion des métiers et de valorisation des compétences. Elle permet à des milliers de jeunes de découvrir concrètement les métiers qui recrutent sur le territoire, de rencontrer des professionnels passionnés et de se projeter dans un avenir professionnel ambitieux. En soutenant cette compétition, la Région investit dans les talents du Grand Est, et dans l'excellence de la formation professionnelle et l'attractivité économique de notre région.

### WorldSkills : les « Jeux olympiques des métiers »

Connue en France sous le nom de Compétition des Métiers, WorldSkills est une compétition internationale organisée tous les deux ans. Elle réunit les meilleurs jeunes professionnels du monde entier, âgés de moins de 23 ans, qui s'affrontent dans des épreuves techniques exigeantes représentant les métiers de l'industrie, du bâtiment, du numérique, de l'hôtellerie-restauration, de l'automobile, des services, du végétal ou encore des métiers d'art.

Pendant plusieurs jours, les compétiteurs réalisent des gestes professionnels en conditions réelles sous l'évaluation de jurys composés d'experts, de formateurs et de professionnels. Objectif : démontrer leur maîtrise technique, leur créativité, leur précision et leur capacité à travailler sous pression.

### Un parcours en plusieurs étapes vers l'excellence

Pour intégrer l'équipe Grand Est, les candidats doivent franchir les deux étapes de présélections et de sélections régionales :

- **Octobre à décembre 2026** : pré-sélections régionales organisées dans les établissements de formation du Grand Est, en fonction du nombre de candidats ;
- **4 et 5 février 2027** : finales régionales à Metz, qui désigneront les champions régionaux ;

Les lauréats dans chacun des métiers intègrent ensuite l'équipe Grand Est, pour les phases de qualifications et de finales nationales.

- **Printemps 2027** : qualifications nationales ;
- **Octobre 2027** : finales nationales à Orléans ;
- **Septembre 2028** : compétition mondiale WorldSkills à Aichi, au Japon, pour les membres de l'équipe de France qualifiés.

## 68 métiers à découvrir

Cette nouvelle édition permettra au public de découvrir près de 70 métiers, répartis dans neuf grands secteurs :

- Arts ;
- Communication et numérique ;
- Construction ;
- Hôtellerie, restauration et propreté ;
- Industrie ;
- Mobilité ;
- Saveurs ;
- Services et proximité ;
- Végétal.

Les finales régionales de Metz seront bien plus qu'un concours. Le grand public pourra ainsi assister aux épreuves en direct, rencontrer des professionnels et des apprentis, tester des gestes métiers grâce à des animations immersives, découvrir les formations accessibles sur le territoire, et bénéficier de conseils personnalisés d'orientation.

## Une compétition ouverte à tous les talents

Cette 49<sup>e</sup> édition marque également une nouvelle étape en matière d'inclusion. À la suite du rapprochement entre WorldSkills France et Abilympics France, la compétition s'ouvre davantage aux personnes en situation de handicap grâce au dispositif « Parcours Plus », permettant de valoriser les compétences de tous les talents.




## Une réussite régionale à confirmer

Lors de la précédente édition organisée à Metz en 2025, la Région Grand Est avait enregistré des résultats remarquables.



## Informations pratiques

### Finales régionales Grand Est de la 49<sup>e</sup> Compétition des Métiers

-  4 et 5 février 2027
-  Parc des Expositions de Metz
-  Accès libre et gratuit pour tous les visiteurs

Plus d'informations à venir sur <https://www.orientest.fr/>

## Planning des compétitions



## 6. Enseignement agricole : une convention pour offrir aux jeunes des formations adaptées aux métiers de demain

Réunis en séance plénière ce 25 juin, les élus de la Région Grand Est ont approuvé une convention de partenariat avec l'État pour faire évoluer l'offre de formation de l'enseignement agricole sur la période 2026-2031. Son ambition : permettre aux jeunes d'accéder à des formations mieux adaptées aux besoins des entreprises et aux réalités des territoires, tout en préparant les professionnels de demain aux grandes transformations du secteur agricole.

### Mieux former pour mieux insérer

Face aux enjeux du renouvellement des générations agricoles, de la transition écologique et de l'évolution des technologies, la Région Grand Est et l'État s'engagent à construire une offre de formation plus lisible, plus attractive et davantage connectée aux besoins du marché du travail.

L'objectif est clair : offrir aux jeunes des parcours de formation favorisant leur insertion professionnelle et leur donnant accès à des métiers porteurs d'avenir.

Pour y parvenir, deux outils structurants seront déployés :

- Des recommandations régionales par filière permettant d'identifier les métiers en développement, les secteurs qui recrutent et les compétences attendues par les employeurs
- Des feuilles de route territoriales élaborées au plus près du terrain afin d'adapter l'offre de formation aux spécificités et aux besoins de chaque département.

### Des opportunités renforcées pour les jeunes et les futurs professionnels

Cette convention vise également à mieux faire connaître les formations de l'enseignement agricole et les nombreuses perspectives professionnelles qu'elles offrent, du CAP à l'enseignement supérieur.

Une attention particulière sera portée à :

- ✓ La promotion des métiers techniques, scientifiques et innovants ;
- ✓ L'orientation des jeunes vers les métiers du vivant ;
- ✓ Le développement de la mixité et de la place des femmes dans les filières agricoles et agroalimentaires ;
- ✓ La valorisation des parcours de réussite et des possibilités d'évolution professionnelle offertes par l'enseignement agricole.

### Accompagner les transitions et préparer l'avenir

L'évolution de la carte des formations permettra d'intégrer davantage les enjeux liés à l'agroécologie, au numérique, à l'innovation et à l'entrepreneuriat.

Les apprenants bénéficieront ainsi de compétences adaptées aux défis de demain, leur permettant de répondre aux attentes des entreprises, de contribuer à la souveraineté alimentaire et de participer au dynamisme économique des territoires.

## Une mobilisation collective au service des territoires

Fruit d'un travail de concertation engagé depuis 2024, cette convention associe la Région Grand Est, l'État, les établissements d'enseignement agricole et les acteurs professionnels autour d'une même ambition : rapprocher l'offre de formation des besoins des territoires.

Les premières évolutions de l'offre de formation sont attendues à partir de la rentrée 2027 et se déploieront progressivement jusqu'en 2031.

### ➤ EN SAVOIR PLUS

Consultez l'analyse sectorielle de [l'OREF Grand Est](#)



## 7. Parcs naturels régionaux : un partenariat renouvelé pour accélérer les transitions dans les territoires ruraux

**Avec une nouvelle convention interparcs pour la période 2026-2028, la Région Grand Est réaffirme son soutien aux six Parcs naturels régionaux<sup>1</sup> (PNR) et mise sur la coopération, l'innovation et la mutualisation pour renforcer l'action en faveur de la biodiversité, de l'aménagement durable et de l'attractivité des territoires ruraux.**

Ce partenariat, qui s'inscrit dans la continuité de la dynamique engagée depuis 2020, renforce la coopération entre les Parcs et conforte leur rôle de catalyseurs des transitions dans les territoires ruraux. Couvrant près de 15 % du territoire régional et regroupant plus de 500 000 habitants, les six PNR constituent des espaces privilégiés d'expérimentation, d'innovation et de mise en œuvre des politiques publiques en faveur de la transition écologique, de la préservation de la biodiversité et du développement local.

### Une dynamique collective confirmée

La convention 2026-2028 prolonge une démarche qui a démontré son efficacité au cours de la précédente période. Résidences d'architecture et de paysage dans les communes rurales, actions en faveur d'un tourisme plus inclusif, développement de l'agroforesterie, éducation aux enjeux climatiques, mutualisation des outils de communication ou encore valorisation des projets de renaturation : **les projets menés conjointement par les Parcs ont permis de diffuser les bonnes pratiques, de renforcer l'ingénierie territoriale et d'accompagner les collectivités locales dans leurs transitions.**

Cette coopération a également favorisé le transfert d'expériences entre territoires et inspiré de nouvelles méthodes d'intervention à l'échelle régionale.

### Trois axes de travail pour 2026-2028

La nouvelle convention s'articule autour de trois priorités.

- ✓ **Intensifier les échanges de savoir-faire et le partage d'expériences** entre les équipes des Parcs, les acteurs locaux et les partenaires régionaux, afin de renforcer les compétences au service des territoires.
- ✓ **Mettre en œuvre des projets collectifs et innovants** autour de thématiques partagées (poursuite des résidences d'architecture et de paysage, développement d'inventaires patrimoniaux, renforcement de l'agroforesterie et valorisation de l'arbre dans les systèmes agricoles, promotion des sports et activités de pleine nature).
- ✓ **Renforcer la mutualisation des moyens et des fonctions supports** (amélioration des outils de communication, valorisation des produits du Parc, sécurisation des procédures de commande publique, etc.).

### Un soutien régional maintenu

Malgré un contexte budgétaire contraint, la Région Grand Est maintient son soutien à la dynamique interparcs avec une enveloppe prévisionnelle pouvant atteindre 900 000 euros sur la période 2026-2028. Cette mobilisation financière permettra de poursuivre les actions engagées tout en accompagnant l'émergence de nouveaux projets collectifs, innovants et complémentaires des politiques régionales dans les domaines de la biodiversité, de l'agriculture, de la forêt, du tourisme, de la culture ou encore de l'aménagement du territoire.

<sup>1</sup> Les 6 PNR en Grand Est : Parcs naturels des Ardennes, des Ballons des Vosges, de la forêt d'Orient, de Lorraine, de la Montagne de Reims, des Vosges du Nord.

## 8. Handicap : la Région Grand Est fixe le cap pour une société plus inclusive

Dans le Grand Est, près de 550 000 personnes vivent avec un handicap, directement ou indirectement. Par ailleurs, on estime entre 8 et 11 millions le nombre d'aidants en France. Dans ce contexte, la Région Grand Est a décidé de structurer une politique globale en faveur de l'inclusion et de renforcer la prise en compte du handicap dans l'ensemble de ses politiques et actions. Elle se dote d'une feuille de route ambitieuse construite sur deux ans de travail, après de nombreuses auditions d'associations, de professionnels et d'acteurs de terrain. Un plan concret, articulé autour de quatre grandes priorités.

### Formation et emploi : ouvrir les portes du marché du travail

La Région finance chaque année plus de 19 000 formations professionnelles sur son territoire. Elle s'est donnée pour priorité de les rendre pleinement accessibles aux personnes en situation de handicap, en travaillant main dans la main avec France Travail, l'Agence régionale de santé (ARS) et les fonds dédiés à l'insertion professionnelle.

En tant qu'employeur, la Région Grand Est montre aussi l'exemple. Avec un taux d'emploi de personnes handicapées à 8,12 % en 2024, elle dépasse le seuil légal de 6 % fixé pour les collectivités publiques. Autre temps fort à venir : la Compétition des Métiers (Worldskills), qui se tiendra à Metz en février 2027. La Région s'engage à y favoriser la participation de candidats en situation de handicap, avec un référent dédié et un plan de mobilisation des entreprises inclusives.

### Vie sociale, sport et culture : renforcer l'accès à tous les publics

Sport, culture, tourisme, vie associative, la feuille de route couvre l'ensemble des dimensions de la vie quotidienne. La Région soutient déjà la pratique parasportive à hauteur de plusieurs centaines de milliers d'euros par an (clubs, athlètes individuels, équipements, manifestations). Elle envisage désormais de structurer un plan parasport régional.

Du côté de la culture, une convention associant la Région, l'État et l'ARS a permis, en 2024, de financer 83 projets artistiques dans des établissements de santé, pour un total de 650 000 euros.

Sur le tourisme, avec 225 structures labellisées ou en cours de labellisation « Tourisme & Handicap », le Grand Est renforce son ambition de devenir une référence du tourisme inclusif. La Région développe des « bulles d'accessibilité », associant hébergement, transports et loisirs adaptés, et instaure un bonus de 5 % de la subvention pour encourager les projets à obtenir le label « Tourisme & Handicap ».

### Transports et bâtiments : des travaux colossaux en cours

L'accessibilité physique reste un chantier de longue haleine. La Région Grand Est consacre 194 millions d'euros à la mise aux normes de ses 229 lycées. 130 sont déjà accessibles, les autres sont en travaux ou en phase d'étude.

Côté transports, 49 gares sur 65 classées prioritaires ont déjà été rendues accessibles. En 2025, près de 69 % des trains circulant en Grand Est peuvent être empruntés en autonomie par des personnes à mobilité réduite. L'objectif est d'atteindre 100 %.

## **Innovation et économie : le handicap comme moteur**

La Région Grand Est soutient une vingtaine de start-up dont les activités touchent au handicap (aides auditives, traitements neurologiques, appareillages). Elle s'engage également à orienter davantage ses achats publics vers les entreprises adaptées et les ESAT (établissements accompagnant des travailleurs handicapés). D'ici 2027, un concours d'innovation sera lancé pour encourager l'émergence de solutions nouvelles en faveur de l'inclusion.

Cette feuille de route, présentée à l'assemblée régionale lors de la Séance Plénière du 25 juin, fera l'objet d'une journée thématique, organisée le 22 septembre au siège de Région à Strasbourg.

## 9. Égalité femmes-hommes : un engagement renforcé pour les trois prochaines années

**Faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes dans la société comme au sein de son administration : c'est l'ambition du nouveau plan pluriannuel d'actions adopté par la Région Grand Est pour la période 2026-2028. Un programme structuré autour de deux volets complémentaires : l'égalité professionnelle au sein de la collectivité et le déploiement d'actions concrètes sur l'ensemble du territoire régional.**

L'égalité entre les femmes et les hommes demeure un défi majeur. Écarts de rémunération, sous-représentation dans certains métiers ou instances de décision, violences sexistes et sexuelles, précarité : les inégalités persistent dans de nombreux domaines. Forte de près de dix années d'engagement en faveur de cette cause, la Région Grand Est franchit une nouvelle étape avec son troisième plan pluriannuel d'actions.

Construit à partir du bilan du précédent plan, d'une consultation des agents régionaux et d'une enquête citoyenne ayant recueilli près de 1 300 contributions, ce document fixe les priorités régionales pour les trois années à venir.

### Faire de la Région un employeur exemplaire

Premier objectif : poursuivre les efforts engagés en faveur de l'égalité professionnelle au sein des services régionaux.

Le plan prévoit notamment de renforcer la prévention des discriminations, de lutter contre les violences sexistes et sexuelles au travail, de favoriser l'égalité des parcours professionnels et de promouvoir une représentation équilibrée des femmes et des hommes dans les postes à responsabilité.

La Région entend également poursuivre le développement d'une culture de l'égalité auprès de l'ensemble de ses agents grâce à des actions de sensibilisation et de formation. Cette démarche s'inscrit dans la continuité des obligations fixées par la loi de transformation de la fonction publique de 2019, tout en allant au-delà du cadre réglementaire.

### Lutter contre les violences faites aux femmes

La lutte contre les violences faites aux femmes demeure une priorité majeure du nouveau plan. Depuis 2023, la Région a déjà soutenu l'équipement de 37 structures d'hébergement pour les femmes victimes de violences. Entre 2024 et 2025, elle a également distribué 2 500 kits de première nécessité via plus de 60 structures partenaires. Ces dispositifs seront poursuivis et renforcés.

La Région souhaite également renforcer son soutien aux initiatives de prévention, d'accompagnement des victimes et de sensibilisation du grand public.

Cette mobilisation s'inscrit dans une stratégie plus globale visant à faire reculer toutes les formes de discriminations et à favoriser une société plus égalitaire.

Dans ce cadre, le dispositif ANGELA, qui vise à lutter contre le harcèlement de rue à travers un partenariat entre la Région Grand Est et les communes, sera poursuivi et étendu. A ce jour, 17 villes sont membres du réseau, et 2 supplémentaires s'approprient à le rejoindre prochainement.

Dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes, la sensibilisation joue un rôle crucial. Aussi, la Région Grand Est déploie depuis 4 ans des journées de sensibilisation auprès des étudiants des filières sanitaires et sociales. Pour permettre à l'ensemble des étudiants de la Région (près de 28 000) la Région Grand Est souhaite aller plus loin et proposer une formation en ligne gratuite (MOOC), qui sera aussi accessible aux praticiens de santé et du social déjà en exercice.

La Région poursuit également son action et continue d'œuvrer à l'amélioration des conditions d'accueil des femmes en apportant un soutien financier aux associations de lutte contre les violences faites aux femmes. En agissant de la sorte, il s'agit de garantir à chaque femme en situation de violences conjugales un accueil digne.

Un projet de marches exploratoires est également en cours afin de lutter contre le harcèlement dans les transports. Des réunions de travail sont prévues entre Gares & Connexion, la Région Grand Est et la FNAUT.

Enfin, une proposition de descente à la demande sur le réseau interurbain FLUO est en cours d'élaboration sur de nouvelles lignes routières du réseau FLUO 54 et réseau routier TER en septembre prochain ( ligne Lunéville-Rambervillers avec la Maison de Région de Nancy, ligne Béning-Sarreguemines exploitée par TER routier). Un retour d'expérience est en cours de programmation pour l'expérimentation sur la ligne à destination de Bussang et La Bresse, depuis Remiremont, afin d'envisager la prorogation du dispositif en septembre 2026.

### **Agir pour les femmes les plus exposées aux inégalités**

Les travaux préparatoires ont mis en évidence trois enjeux majeurs : la précarité des femmes, la jeunesse et les territoires ruraux.

Le plan prévoit donc de renforcer la prise en compte de l'égalité femmes-hommes dans l'ensemble des politiques régionales : emploi, formation professionnelle, développement économique, sport, culture, transports, lycées ou encore aménagement du territoire.

Une attention particulière sera portée aux femmes confrontées à des situations de vulnérabilité économique ou sociale, ainsi qu'aux jeunes générations afin de lutter contre les stéréotypes dès le plus jeune âge.

## 10. Santé : la Région adopte son 1<sup>er</sup> plan d'actions « Une seule santé »

La Région Grand Est a adopté, le 25 juin 2026, en séance plénière, son premier plan d'actions régional « Une seule santé » pour la période 2026-2027. À travers une soixantaine de mesures, ce plan vise à mieux prévenir les risques qui pèsent sur la santé des habitants en agissant notamment sur la qualité de l'air et de l'eau, l'alimentation, l'exposition aux pollutions chimiques ou encore l'adaptation au changement climatique. En prenant mieux en compte les liens entre santé humaine, santé animale et santé environnementale, la Région entend contribuer à améliorer la qualité de vie, prévenir davantage les risques sanitaires et réduire les inégalités entre les territoires.

Si l'accès aux soins demeure essentiel, la santé se construit bien au-delà du parcours de soins. Elle dépend aussi de nombreux facteurs du quotidien, comme la qualité de l'environnement, l'alimentation ou encore les conditions de vie. Dans le Grand Est, ces enjeux représentent une opportunité d'agir plus largement pour améliorer durablement la santé et la qualité de vie des habitants. Si certains indicateurs de santé restent légèrement en retrait par rapport à la moyenne nationale, la Région dispose de leviers d'action importants pour renforcer la prévention et accompagner les transitions en cours. Qualité de l'air et de l'eau, réduction des expositions aux substances chimiques, adaptation au changement climatique ou encore accès aux soins dans tous les territoires : autant de domaines dans lesquels la mobilisation collective peut produire des bénéfices concrets pour les habitants et les générations futures.

La Région Grand Est entend ainsi renforcer son action à travers une approche globale, fondée sur le principe « Une seule santé », qui reconnaît l'interdépendance entre la santé humaine, la santé animale et celle des écosystèmes.

### Une soixantaine d'actions autour de quatre priorités

Le plan s'articule autour de quatre grandes priorités :

1. Développer les connaissances et les compétences en santé environnementale,
2. Préserver les ressources naturelles et le vivant,
3. Réduire l'exposition aux facteurs de risque et aux substances nocives,
4. Renforcer la durabilité des parcours de santé.

Parmi les mesures qui seront déployées dès 2026, dont près de la moitié sont nouvelles, figurent notamment :

- ✓ la sensibilisation et la formation des agents, élus et acteurs des territoires aux enjeux de santé environnementale ;
- ✓ le lancement de territoires pilotes pour mieux intégrer les enjeux de qualité de l'air dans les politiques locales ;
- ✓ des actions de prévention concernant les allergies aux pollens et l'exposition aux perturbateurs endocriniens ;
- ✓ le renforcement d'initiatives en faveur d'une alimentation plus saine et durable (restauration collective, plan Bio,...) ;
- ✓ l'accompagnement de projets innovants pour améliorer la qualité de l'eau et réduire les pollutions telles que PFAS et aux microplastiques ;
- ✓ le développement des démarches d'Urbanisme Favorable à la Santé ;
- ✓ la valorisation des liens entre biodiversité, qualité de vie et santé.

## Une réponse adaptée aux réalités du Grand Est

Ce plan tient compte des spécificités du territoire régional, à savoir un fort héritage industriel, de vastes zones agricoles, des ressources en eau stratégiques et des territoires ruraux dispersés.

En mobilisant ses compétences en matière d'aménagement du territoire, d'agriculture, de formation ou encore de développement économique, la Région Grand Est souhaite renforcer la prévention et contribuer à un environnement plus favorable à la santé de ses habitants.